

Mobilité électrique : Enedis dévoile deux études sur le comportement des particuliers et des entreprises en France

Pour la sixième année consécutive, Enedis analyse les comportements des particuliers* équipés de véhicules 100 % électriques ou hybrides rechargeables. Elle dresse également, pour la deuxième année, un état des lieux des flottes d'entreprises**, qu'elles soient déjà engagées dans l'électrification ou encore en réflexion. Ces enquêtes offrent une vision des évolutions de pratiques et des critères de satisfaction qui caractérisent l'essor de la mobilité électrique sur le territoire.

La satisfaction toujours au rendez-vous pour les utilisateurs

94 % des particuliers conducteurs de véhicules 100 % électriques se déclarent satisfaits de leur véhicule. Du côté des entreprises, le niveau de satisfaction atteint également 94 %.

Qu'ils soient particuliers ou professionnels, tous soulignent les mêmes atouts : économies à l'usage, bénéfices environnementaux et confort de conduite. Pourtant, parmi les entreprises n'ayant pas encore amorcé l'électrification de leur flotte, 91 % ne prévoient toujours pas de le faire.

L'électrique s'installe durablement dans les usages pour les trajets longs

Pour les particuliers possédant un véhicule électrique, 90 % l'utilisent comme véhicule principal (+6 points par rapport à 2024) et 65 % sont même prêts à parcourir sereinement des distances supérieures à 400 km. L'usage des véhicules 100 % électriques se révèle particulièrement régulier, avec environ 6 jours d'utilisation par semaine et un usage quotidien pour un propriétaire sur deux.

Pour les flottes d'entreprises, la distance moyenne parcourue au quotidien avec un véhicule 100 % électrique continue de progresser : elle atteint désormais 105 km, contre 69 km en 2024, soit des niveaux comparables aux véhicules thermiques (114 km/jour).

La recharge électrique se développe désormais partout

La recharge à domicile reste la norme pour les particuliers (77 %), mais les possibilités s'élargissent. La recharge sur le lieu de travail progresse : elle est désormais disponible pour un tiers des utilisateurs et constitue le mode principal pour 8 % d'entre eux (+3 points en un an). Par ailleurs, 36 % des conducteurs résidant en immeuble se rechargent sur des bornes publiques, un chiffre également en hausse (+3 points).

Du côté des entreprises, la recharge sur site se généralise : la moitié d'entre elles disposent désormais d'un point de charge par véhicule électrique. Dans 97 % des cas, la recharge sur site couvre pleinement les besoins de la flotte. Autre évolution notable : 45 % des employeurs autorisent désormais la recharge des véhicules personnels sur place, soit une progression de 12 points par rapport à 2024.

Le pilotage de la recharge, une pratique encore minoritaire, qui progresse sensiblement chez les entreprises

Chez les particuliers, le pilotage de la recharge progresse : **35 %** le pratiquent systématiquement (+3 points en un an) et **10 %** ponctuellement. Seuls **11 %** continuent de recharger entre **17 h et 21 h**, une plage défavorable pour le système électrique, en baisse de 4 points par rapport à 2024. **18 %** des particuliers qui ne pilotent pas ignorent que c'est possible : Enedis recommande donc une sensibilisation renforcée des particuliers et des électriciens aux bénéfices du pilotage intelligent.

Dans le même temps, la **réforme des heures pleines/heures creuses** (TURPE 7), engagée depuis le **1^{er} novembre 2025**, adapte les plages tarifaires aux nouveaux équilibres du système électrique. En repositionnant une partie des heures creuses vers le **début d'après-midi**, période de production solaire, elle crée de nouvelles opportunités pour **recharger au moment où l'électricité est la moins chère**.

Côté entreprises, la dynamique s'accélère : **36 %** déclarent piloter la recharge de leur flotte (+15 points en un an). Parmi elles, **41 %** s'appuient sur un système global de management de l'énergie du bâtiment (+21 points), principalement pour mieux maîtriser leur facture énergétique — un objectif cité par plus des deux tiers des entreprises concernées.

**Enquête réalisé avec l'institut de sondage BVA : 1 000 propriétaires de VE et VHR interrogés, juillet 2025*

***Enquête réalisée avec l'institut de sondage CSA : 600 entreprises interrogées (300 ayant entamé l'électrification de leur flotte et 300 ne l'ayant pas débuté), mai 2025*

Retrouvez la synthèses des résultats de l'étude sur les comportements des particuliers et de l'étude sur les comportements des professionnels.

Ce document est certifié. Pour vérifier l'authenticité, rendez-vous sur <https://www.enedis.fr/presse>

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 40 000 personnes. Au service de 38,8 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.



@enedis

enedis

enedis.official

enedis.official